

Adresse desservie :  
SAS SAS DOMAINE AF GROS  
1 GRANDE RUE  
21630 POMMARD

Votre référence :  
**03 321 492 05036502** 23470

Votre adresse électronique :  
af-gros@wanadoo.fr

## Pour nous contacter

### Par internet :

[www.eau.veolia.fr](http://www.eau.veolia.fr)

### Par téléphone :

[09 69 32 34 58](tel:0969323458)

(appel non surtaxé)

lundi au vendredi de 8h-19h, samedi 9h-12h  
urgence 24h/24

Pour assurer un service de qualité, vos appels téléphoniques  
sont susceptibles d'être enregistrés.

### Par courrier :

Votre service Consommateurs Veolia Eau  
TSA 50119  
37911 Tours Cedex 9

03.321.492

SAS DOMAINE AF GROS  
1 PLACE DE L EUROPE  
21630 POMMARD  
FRANCE

## Votre facture simplifiée



### Montant de l'avoir :

comportant :

- Abonnement
- Consommation
- Autres produits

(voir détail au verso)

**-49,37 € TTC** remboursé par  
virement

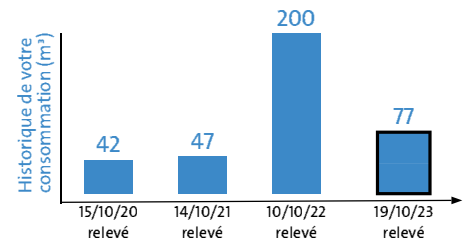
Période facturée

59,33 € JANV. 24 A JUIN 24  
-109,01 € SOLDE ANNEE 2023  
0,31 €

## Votre consommation d'eau

Prochain relevé : **Octobre 2024**

Prochaine facture : **Mai 2024**



## Information Client

Créez votre espace personnel depuis l'app. Veolia & moi ou le site [www.eau.veolia.fr](http://www.eau.veolia.fr).



## Votre paiement

### Avis de virement automatique

Le montant de l'avoir vous sera remboursé prochainement sur le compte dont  
les coordonnées sont :

Nom de la banque : CREDIT AGRICOLE  
Titulaire du compte : DOMAINE AF GROS  
Numéro de compte (IBAN) : FRXX 110X XXXX XXXX XX00 1XX  
Votre référence de prélèvement (RUM) : XX101648537SEPA  
Votre référence de créancier (ICS) : FR68ZZZ437614

Attention, si les coordonnées de votre compte ont changé : la présente facture ne pourra vous être remboursée.  
Avant la prochaine échéance, veuillez transmettre votre demande de changement de coordonnées bancaires via  
votre espace client <https://www.service.eau.veolia.fr/>.

## Votre facture détaillée

	Quantité ou Volume (m³)	Prix unitaire (€ HT)	Montant distributeur (€ HT)	Montant autres organismes (€ HT)	Taux de TVA (%)	Total général (€ TTC)
<b>■ DISTRIBUTION DE L'EAU</b>						
Abonnement (part distributeur)			23,18		5,50	
Régul. abon. 2ème sem.2023 (part distributeur)			0,29		5,50	
Abonnement (part communautaire)				6,00	5,50	
Consommation (part distributeur)	-23	1,0464	-24,07		5,50	
Consommation (part communautaire)	-23	0,3700		-8,51	5,50	
Fonds de renouvellement (part communautaire)	-23	0,0300		-0,69	5,50	
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	-23	0,0850		-1,96	5,50	
<b>Total DISTRIBUTION DE L'EAU</b>			<b>-0,60</b>	<b>-5,16</b>		<b>-6,08</b>
<b>■ COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>						
Abonnement (part distributeur)			12,95		10,00	
Abonnement (part communautaire)				13,00	10,00	
Consommation (part distributeur)	-23	1,6110	-37,05		10,00	
Consommation (part communautaire)	-23	0,7700		-17,71	10,00	
Fonds de renouvellement (part communautaire)	-23	0,0300		-0,69	10,00	
<b>Total COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>			<b>-24,10</b>	<b>-5,40</b>		<b>-32,45</b>
<b>■ ORGANISMES PUBLICS</b>						
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	-23	0,2800		-6,44	5,50	
Modernisation des réseaux de collecte (agence de l'eau)	-23	0,1600		-3,68	10,00	
<b>Total ORGANISMES PUBLICS</b>				<b>-10,12</b>		<b>-10,84</b>
<b>Total général : -45,38 € HT</b>			<b>-24,70</b>	<b>-20,68</b>		<b>-49,37</b>
Total TVA : -3,99 €						
Montant HT -12,20 € TVA (5,50 %) : -0,67 €						
Montant HT -33,18 € TVA (10,00 %) : -3,32 €						
<b>Montant de l'avoir :</b>						<b>-49,37 €</b>

Il ne sera pas appliqué d'escompte. TVA acquittée sur les débits, non déductible si la facture demeure impayée (CGI, art. 272). Tout retard de paiement expose aux pénalités prévues au Règlement de Service, disponible sur notre site internet, et toute entreprise ou établissement débiteur devra également s'acquitter d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (L441-3 et L441-6 du code du commerce ou A9 A19 du décret 2013-269). Justification d'exemption de frais de rejet de paiement en cas de tarif social, dossier FSL ou aide du CCAS dans les 12 derniers mois, à fournir sous 15 jours. Nous traitons vos données conformément à la réglementation en vigueur sur les données à caractère personnel. Notre politique de confidentialité est disponible sur simple demande aux coordonnées au recto.

### Informations techniques

N° compteur	Diamètre compteur	Ancien Index	Nouvel Index	Date du relevé	Volume déterminé par	Consommation	Volume consommé	Acompte à déduire	Solde facture
99AL149136	30	2393	2470	19/10/2023	auto relevé	77	77	100	-23

## Votre prélèvement automatique

### Moyens de paiement : vidéos explicatives accessibles depuis notre site Internet, rubrique « je paye ma facture »

- Paiement par prélèvement mensuel :**

Le choix de la sérénité ! En optant pour la mensualisation, vous étalez vos dépenses d'eau tout au long de l'année, pour un budget encore mieux maîtrisé. A la facture de solde vous recevez une facture d'ajustement, indiquant soit le solde à régler, soit la somme en votre faveur, automatiquement créditée sur votre compte bancaire.

- Paiement par TIPS€PA :**

Si vous optez pour ce mode de règlement, nous vous invitons à tenir compte des délais postaux (2 à 10 jours selon le tarif d'affranchissement choisi), afin de ne pas risquer de pénalités de retard.

Datez et signez votre TIPS€PA après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe, à l'adresse mentionnée sur votre TIPS€PA au recto de cette facture.

Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIPS€PA sont manquantes ou erronées, merci de joindre un IBAN à votre TIPS€PA daté et signé.

- Paiement par Carte Bancaire :**

Muni de votre carte bancaire et de votre facture, rendez-vous sur le site Internet mentionné au recto du présent document, rubrique « Je paye ma facture », vous pourrez alors créer votre espace personnel et vous laisser guider en toute simplicité.

- Paiement par prélèvement à l'échéance :**

Vous êtes automatiquement prélevé du montant à régler, sur votre compte bancaire, 15 jours après l'émission de chaque facture, ce qui vous laisse le temps d'en vérifier le montant. En cas de crédit en votre faveur, vous êtes automatiquement remboursé par virement sur votre compte bancaire.

- Paiement par chèque :**

Si vous optez pour ce mode de règlement, nous vous invitons à tenir compte des délais postaux (entre 2 et 10 jours selon le tarif d'affranchissement choisi), afin de ne pas risquer de pénalités de retard. Etablissez votre chèque à l'ordre de la société mentionnée sur votre TIPS€PA, puis envoyez-le en y joignant le TIPS€PA non signé, dans l'enveloppe ci-jointe, à l'adresse mentionnée sur votre TIPS€PA au recto de cette facture.

- Pour payer par virement bancaire :**

VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX  
FR7631489000100021943553447

